

## ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES CONSTRUCTIONS PSEUDO-CLIVÉES EN MOORÉ

Seydou SAWADOGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

ORCID iD : [0009-0009-2631-8264](https://orcid.org/0009-0009-2631-8264)

[sawadogoseydou266@gmail.com](mailto:sawadogoseydou266@gmail.com)

**Résumé :** La présente recherche porte sur l'analyse du fonctionnement des constructions pseudo-clivées en mooré, langue gur du Burkina Faso. Elle s'inscrit dans le cadre du structuralisme à visée fonctionnaliste. Elle s'inspire particulièrement des travaux de Creissels (2006) pour l'analyse morphosyntaxique mais également des travaux de Nølke et al. (2004) pour celle sémantico-référentielle. Il ressort de cette recherche que ces constructions sont marquées, entre autres, morphologiquement par la présence du joncteur **sɛ̀n**, du relateur **n̩**, d'un pronom anaphorique de reprise et de la copule **yàa**. Syntactiquement, ces constructions se caractérisent par une bipartition de la phrase en deux syntagmes  $S_1$  et  $S_2$ . Chacun des deux syntagmes constitue un groupe intonatif : le premier s'achève sur un intonème continuatif induisant un effet d'attente ; le second s'achève sur un intonème conclusif induisant un effet de réponse. Sur le plan sémantico-référentiel, ces constructions ont également une structure binaire : la partie gauche  $S_1$  a un statut de présupposé. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie droite  $S_2$ , qui spécifie une valeur pour cette variable, constitue l'information nouvelle. Les référents discursifs concernés par ce type de construction sont le tiers collectif hétérogène ( $ON_{+L,+A}$ ) et le locuteur de l'énoncé ( $l_0$ ). Par ailleurs, nous notons que ces constructions relèvent des modes de l'expressivité éthique et mimésique. Elles apparaissent dans un contexte dialogique où elles expriment plusieurs valeurs.

**Mots-clés :** focalisation, focus, construction pseudo-clivée

### ANALYSIS OF THE FUNCTIONING OF PSEUDO-CLEFT CONSTRUCTIONS IN MOORÉ

**Abstract:** This research focuses on the analysis of the functioning of pseudo-cleft constructions in Mooré, the Gur language of Burkina Faso. It is part of the framework of structuralism with a functionalist aim. It is particularly inspired by the work of Creissels (2006) for morphosyntactic analysis but also by the work of Nølke et al. (2004) for the semantic-referential one. It emerges from this research that these constructions are marked, among other things, morphologically by the presence of the junctor **sɛ̀n**, the relator **n̩**, an anaphoric repeat pronoun and the copula **yàa**. Syntactically, these constructions are characterized by a bipartition of the sentence into two phrases  $S_1$  and  $S_2$ . Each of the two phrases constitutes an intonational group: the first ends with a continuative intome inducing an effect of expectation; the second ends with a concluding intome inducing a response effect. On the semantic-referential level, these constructions also have a binary structure: the left part  $S_1$  has the status of a presupposition. It presupposes a variable which represents known or old information while the right part  $S_2$ , which specifies a value for this variable, constitutes the new information. The discursive referents concerned by this type of construction are the heterogeneous collective third ( $ON_{+L,+A}$ ) and the speaker of the statement ( $l_0$ ). Furthermore, we note that these constructions relate to modes of ethical and mimesic expressiveness. They appear in a dialogic context where they express several values.

**Keywords:** focalization, focus, pseudo-cleft construction

## Introduction

Plusieurs auteurs s'intéressant à la langue mooré ont abordé dans leurs travaux de recherches des aspects liés au processus discursif que représente la focalisation. Parmi ces auteurs, nous pouvons citer Nikièma (1980), Malgoubri (1985), Kaboré (1985), Zongo (2005), Sawadogo (2016), Zagré (2018), Sib et Ouédraogo (2020). Cependant, force est de constater qu'aucune de ces recherches ne s'est intéressée au fonctionnement des constructions pseudo-clivées qui constituent pourtant un procédé non moins important de focalisation dans cette langue. La conséquence d'un tel constat est que des questions essentielles liées à leur description restent jusqu'à présent sans réponses. C'est pourquoi, la question principale à laquelle nous apportons une réponse dans cette recherche est la suivante : comment fonctionnent les constructions pseudo-clivées en mooré ? Et les questions subsidiaires qui en découlent sont : quelles sont les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles de ces constructions lorsqu'elles focalisent le nominal/sujet ? Quelles en sont leurs caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles lorsqu'elles focalisent le nominal/objet ou circonstant ? Ainsi, nous cherchons à vérifier dans la présente recherche, les hypothèses selon lesquelles ces constructions possèdent en mooré des caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles par lesquelles elles s'identifient selon qu'elles focalisent le nominal/sujet, objet ou circonstant. Cette recherche présente un double intérêt : dans un premier temps, elle se présente comme une contribution à la description des constructions pseudo-clivées en mooré. Dans un second temps, elle est une contribution à une meilleure connaissance de cette langue et constitue de ce fait une source d'enrichissement pour le patrimoine des descriptions déjà faites sur le mooré. Dans ce sens, les résultats de la présente recherche pourraient être exploités dans le cadre de la rédaction des manuels de grammaire portant sur cette langue.

Notre objectif général est d'analyser le fonctionnement de ces constructions. Les objectifs spécifiques sont d'analyser leurs caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles lorsqu'elles focalisent le nominal/sujet d'une part et lorsqu'elles focalisent le nominal/objet ou circonstant d'autre part. Dans notre travail, nous nous intéressons d'abord aux cadres théorique et méthodologique utilisés dans cette recherche. Ensuite, nous abordons les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles de ces constructions lorsqu'elles servent à focaliser le nominal/sujet et enfin, nous abordons le cas où elles servent à focaliser le nominal/objet ou circonstant.

## 1. Cadres théorique et méthodologique

### 1.1. Cadre théorique

La présente recherche s'inscrit dans le cadre du structuralisme à visée fonctionnaliste héritée de Saussure (1916), Jakobson (1963), Troubetzkoy (1939) et Martinet (1969). Deux outils d'analyse sont exploités dans le cadre de cette théorie : sur le plan morphosyntaxique, nous nous inspirons du plan d'analyse proposé par Creissels (2006 a et b). Sur le plan sémantico-référentiel, nous nous appuyons sur les travaux de Nølke et al. (2004) relatifs à la polyphonie linguistique.

### 1.2. Cadre méthodologique

Le cadre méthodologique que nous exploitons dans cette recherche comprend trois étapes. La première étape est la collecte des données qui repose sur les enquêtes faites sur le terrain, la recherche documentaire, les entretiens et les écoutes de conversations. La deuxième est le traitement des données qui comprend la transcription orthographique en

référence à Balima (1997) qui applique le Raabo du 30 septembre 1986 fixant l'alphabet et le code orthographique du mooré ; cette étape comprend également la transcription tonologique en référence à Kinda (1983) et à Peterson (1971). La dernière étape est l'analyse des données sur les plans morphosyntaxique et sémantico-référentiel conformément au plan de description proposé par Kéita (2012). Après avoir rappelé les cadres théorique et méthodologique utilisés dans cette recherche, quels sont à présent les résultats auxquels nous avons abouti ?

## 2. Constructions pseudo-clivées avec focalisation du nominal/sujet

Nous distinguons deux niveaux d'analyse pour la description des constructions pseudo-clivée lorsque celles-ci focalisent le nominal/sujet : le niveau morphosyntaxique et le niveau sémantico-référentiel.

### 2.1. Analyse morphosyntaxique

Sur le plan morphosyntaxique, nous distinguons les caractéristiques morphologiques et les caractéristiques syntaxiques. Au niveau morphologique, nous notons que ces constructions sont marquées par les éléments suivants : un nom de domaine (qui peut être présent ou absent) ; le déterminant indéfini **nìngá**<sup>1</sup> (ou sa variante plurielle) qui peut être présent ou absent ; le déterminant défini **wá** (ou sa variante réduite **-ā**) qui peut être présent ou absent ; le joncteur **sĕn**<sup>2</sup>, le relateur **n**, un pronom anaphorique de reprise et la copule **yàa**<sup>3</sup>. Ces constructions sont également marquées par la chute de la marque de l'assertion **-lámé** (ou ses variantes)<sup>4</sup>. Prenons une construction simple comme celle de l'illustration (1).

<sup>1</sup> **nìngá** est un déterminant que nous traduisons en français par « tel/telle, tels/telles ». Il se compose du radical **nìn-** du dérivatif **-g-** et du suffixe **-a**. En situation de communication, il peut apparaître, soit sous sa forme pleine, soit sous la forme d'une base (**nìng-**). Il possède une variante morphologique plurielle qui est **nìnsí**. Il apporte une caractérisation distinctive ou restrictive sur l'être ou la chose auquel il fait référence. Et à ce titre, Il indique une attitude de prudence ou de réserve du locuteur : le refus de donner l'identité complète de l'être ou de la chose auquel il fait référence.

<sup>2</sup> **sĕn** est un joncteur relatif que nous traduisons en français par « celui/celle, ceux/celles, ce ». Selon Creissels (2006 b : 229) « on désigne comme joncteurs, un type de relativiseur couramment confondu avec les pronoms relatifs. Ils peuvent, comme les pronoms relatifs, varier en accord avec le nom de domaine, et éventuellement le représenter dans des relatives libres, mais à la différence des pronoms relatifs, ils ne varient pas selon le rôle relativisé, et n'apparaissent jamais à l'intérieur du syntagme devant s'analyser comme un constituant de la relative en position non canonique. Ils sont nécessaires au fonctionnement de certains mots ou constituants comme dépendants de noms. L'explication diachronique donnée à l'avènement de tels constituants, au moins pour ce qui concerne certaines langues africaines comme le tswana, est qu'il s'agit d'anciens démonstratifs qui ont perdu leur sens déictique et leur statut syntaxique de déterminant pour devenir de simples outils de jonction entre le nom de domaine et la relative. Et comme les démonstratifs, ils peuvent s'accorder en classe avec le nom de domaine et permettent la réduction discursive de la construction par simple effacement du nom de domaine, représenté désormais par le joncteur ». Nous notons à la suite des travaux de Peterson (1971) et de Canu (1974) que le joncteur **sĕn** assume essentiellement deux fonctions : soit il convertit une proposition en un syntagme nominal, soit il sert à former une proposition subordonnée relative.

<sup>3</sup> **yàa** est une copule que nous traduisons en français par « c'est ». Elle possède une structure monosyllabique de forme (C<sub>1</sub>VV). Elle est segmentable en plusieurs unités au niveau morphémique. Elle est composée du radical du verbe être (**yà-**) et de la marque de l'assertion (**-a**). C'est un présentatif qui joue le rôle de déictique ou d'anaphorique. Et à ce titre, il permet d'exprimer des valeurs que sont l'identification et l'insistance, Cf. Zagré (2018 : 319), Sawadogo (2016 : 94).

<sup>4</sup> A la suite de Nikiéma (1989 : 1-7), nous considérons la marque de l'assertion **-lámé** comme une seule unité grammaticale. Du point de vue morphémique, elle est constituée de **lā-** et de **-mé** qui sont des particules de focalisation grammaticalisées. Cette marque de l'assertion se présente sous sa forme pleine lorsqu'elle se trouve en fin de phrase (ou plus exactement en fin de proposition) et séparée du verbe, soit par un pronom de forme brève assumant le rôle syntaxique objet, soit par **-ĕ**, la marque de la localisation dans le temps passé. En l'absence d'un pronom de forme brève ou de **-ĕ** après le verbe, elle subit les modifications suivantes : perte du **l** initial si elle suit une consonne ; perte du **l** initial et assimilation totale en timbre et en nasalité du **-ā** de la dernière voyelle du verbe dont la base se termine par une syllabe ouverte ; amputation de la partie **-mé** lorsqu'elle est suivie d'un élément appartenant au même syntagme verbal (bien entendu, l'amputation n'exclut pas la perte du **l** initial et/ou l'assimilation du **-ā**).

La conversion de cette dernière en construction pseudo-clivée avec focalisation du nominal/sujet (N/S) donne les trois modèles de l'illustration (2).

(1)

màm bííga koodàmé  
 mon enfant cultiver-inacc-asser.  
 « Mon enfant cultive. » (Construction simple)

(2)

- a. ráo nìngá sě̀n n kood-á wá yáa mam biiga  
 homme tel-déf. Celui qui cultiver-inacc-lui déf. c'est mon enfant  
 « L'homme qui cultive, c'est mon enfant. » (Construction pseudo-clivée 1)
- b. ráo sě̀n n kood-á wá yáa mam biiga  
 homme celui qui cultiver-inacc-lui déf. c'est mon enfant  
 « L'homme qui cultive, c'est mon enfant. » (Construction pseudo-clivée 2)
- c. sě̀n n kood-a wá yáa mam biiga  
 celui qui cultiver-inacc-lui déf. c'est mon enfant  
 « Celui qui cultive, c'est mon enfant. » (Construction pseudo-clivée 3)

Au niveau syntaxique, la structure de la construction simple en mooré est : N/S + V/P + (N/O) + (N/C). Quand le nominal/sujet (N/S) est focalisé à travers une construction pseudo-clivée, cette construction débute avec un nom de domaine dont la présence peut être facultative. Ce nom, lorsqu'il est présent, peut être suivi ou non des déterminants nìngá et/ou wá. Ensuite, nous avons le joncteur sě̀n, le verbe/prédictat (V/P), un pronom anaphorique de reprise (ana.), éventuellement un nominal/objet (N/O) ou un nominal/ circonstant (N/C) puis un deuxième déterminant wá qui peut être présent ou non. La construction se termine avec la copule yáa et le nominal/sujet (N/S) focalisé. Ainsi, les constructions pseudo-clivées (lorsqu'elles focalisent le N/S) se présentent comme des constructions articulées en deux syntagmes S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub>. À l'oral, chacun de ces syntagmes constitue un groupe intonatif : le premier s'achève sur un intonème continuatif induisant un effet d'attente alors que le second s'achève sur un intonème conclusif induisant un effet de réponse, pour reprendre les expressions utilisées par Apothéloz (2008, 2012 ou 2018). La structure syntaxique de ces constructions clivées est illustrée ci-dessous (3). Dans cette structure, les parenthèses indiquent la possibilité du constituant à être présent ou non. L'absence de parenthèses indique la présence obligatoire du constituant.

(3)

$$\frac{(\text{Nom}) + (\text{nìngá}) + (\text{wá}) + \text{sě̀n} + \text{n} + \text{V/P} + \text{ana.} + (\text{N/O}) + (\text{N/C}) + (\text{wá}) + \text{yáa N/S}}{\text{S}_1 \qquad \qquad \qquad \text{S}_2}$$

## 2.2. Analyse sémantico-référentielle

Sur le plan sémantico-référentiel, nous décrivons les valeurs expressives, référentielles et pragmatiques des constructions pseudo-clivées lorsque celles-ci focalisent le nominal/sujet.

Au niveau de l'expressivité<sup>5</sup>, ces constructions ont une structure binaire : le syntagme S<sub>1</sub> exprime une attitude de prudence ou de réserve du locuteur : en refusant de donner l'identité complète de l'être (ou de la chose) concerné dans ce syntagme, le locuteur entend garder une image positive de sa personnalité dans la conversation (expressivité éthique). Le syntagme S<sub>2</sub>, quant à lui, exprime une spécification, une insistance et une présentification : il permet au locuteur de spécifier l'information générique et incomplète véhiculée dans le syntagme S<sub>1</sub> en y apportant les déterminations manquantes mais aussi d'insister sur ces déterminations en vue de les présentifier (expressivité mimésique). Au niveau référentiel, ces constructions ont également une structure binaire : la partie gauche S<sub>1</sub> est un déclencheur de présupposition d'existence. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie S<sub>2</sub> qui spécifie une valeur pour cette variable, constitue l'information nouvelle. Ces constructions véhiculent, par conséquent, deux points de vue (pdv) dont l'un représente un pdv présupposé et l'autre un pdv posé. Prenons un construction pseudo-clivée comme (4).

- (4) sèn    n    zú-a            nàsárā            yáa    pága  
       celle qui voler-acc-elle    européen-déf.    c'est femme  
       « Celle qui a volé l'européen, c'est une femme. »

Le contenu sémantique de cette construction peut être scindé en deux pdv :

- pdv<sub>1</sub> : néd            n    zu            nàsárā  
           quelqu'un qui voler-acc.    européen-déf.  
           « Quelqu'un a volé l'européen. »
- pdv<sub>2</sub> : né-kāng            yáa            pága  
           personne-cette être-asser.    femme  
           « Cette personne est une femme. »

Le pdv<sub>1</sub> entretient un lien de responsabilité avec une certaine opinion collective (ON). Cette opinion collective est hétérogène (ON<sub>+L,+A</sub>) car elle intègre l'opinion du locuteur textuel (L) et celle de l'allocutaire textuel (A). Le pdv<sub>2</sub>, quant à lui, entretient un lien de responsabilité avec le locuteur de l'énoncé (l<sub>0</sub>). La configuration polyphonique construite par le locuteur (LOC) pour cette construction se présente de la manière suivante :

- (5)  
 pdv<sub>1</sub> : [ON] (**sidá** (« néd            n    zu            nàsárā »))  
           vrai    quelqu'un qui voler-acc.    européen-déf.  
           (VRAI (« Quelqu'un a volé l'européen. »))
- pdv<sub>2</sub> : [l<sub>0</sub>] (**sidá** (né-kāng            yáa            pága »))  
           vrai    personne-cette être-asser.    femme  
           (VRAI (« Cette personne est une femme. »))

<sup>5</sup> Un des traits fondamentaux de l'expressivité est son mode de signifiante : ce phénomène est de l'ordre du montré, de l'indiqué en ce sens qu'il relève de la perception. L'expressivité se montre mais ne se signifie pas. Sa fonction est de rendre sensible une émotivité (expressivité pathétique), une image de soi (expressivité éthique), une scène ou un événement (expressivité mimésique), Cf. Legallois et François (2012 : 13-16).

Au niveau pragmatique, ces constructions apparaissent dans un contexte dialogique en rapport avec les réponses aux questions partielles. À une question partielle, qui comporte une variable (c'est-à-dire une inconnue signifiée par la particule interrogative **ãnda** « qui »), on peut répondre par l'expression conjointe de la variable et de la valeur, identifiée au moyen d'une construction pseudo-clivée (6). Dans ce cas, ces constructions ont une valeur identificative (6).

(6)

X : **ãnd n tár ligdã ?**  
 part. qui avoir-acc. argent  
 « Qui a l'argent ? »

Y : **sẽn n tár-a ligdã yáa maam**  
 celui qui avoir-acc-lui argent-déf. c'est moi  
 « Celui qui a l'argent, c'est moi. »

Ces constructions peuvent également apparaître dans un contexte dialogique en rapport avec les réponses à des questions totales. Dans ce cas, elles ont en plus une valeur corrective : elles sont utilisées pour corriger un énoncé précédent (7).

(7)

X : **à Pók n pégs láasã bí ?**  
 ana. Poko qui laver-acc. plats-déf. ou bien  
 « C'est Poko qui a lavé les plats ou bien ? »

Y : **áyó, pá a Pok yé, sẽn n pégs-a láasã yáa mam**  
 non nég. ana. Poko nég. celle qui laver-acc-elle plats-déf. c'est moi  
 « Non, ce n'est pas Poko, celle qui a lavé les plats, c'est moi. »

### 3. Constructions pseudo-clivées avec focalisation du nominal/objet ou circonstant

Nous distinguons deux niveaux d'analyse pour la description des constructions pseudo-clivée lorsque celles-ci focalisent le nominal/objet ou circonstant : le niveau morphosyntaxique et le niveau sémantico-référentiel.

#### 3.1. Analyse morphosyntaxique

Sur le plan morphosyntaxique, nous distinguons les caractéristiques morphologiques et les caractéristiques syntaxiques. Au niveau morphologique, nous notons que ces constructions sont marquées par un nom de domaine (qui peut être présent ou absent) ; le déterminant indéfini **nìngá** (ou sa variante plurielle) qui peut être présent ou absent ; le déterminant défini **wá** (ou sa variante réduite **-ã**) qui peut être présent ou absent ; le joncteur **sẽn**, le relateur **n**, un pronom anaphorique de reprise, le déterminant indéfini **sòabá**<sup>6</sup> (ou sa

<sup>6</sup>Nous estimons que **sòabá** est un nom, qui par suite de dérivation impropre (ou conversion), fonctionne désormais comme un déterminant indéfini. Il est segmentable en plusieurs unités. Il se compose du radical **sòá-** du dérivatif **-b-** et du suffixe **-a**. En situation de communication, il peut apparaître, soit sous sa forme pleine, soit sous la forme d'une base (**sòab-**). Il possède une correspondante plurielle qui est **rãmbá**. Nous souscrivons également à l'idée de Kaboré (1985 : 487) selon laquelle ce déterminant apporte une caractérisation distinctive ou restrictive sur l'être ou la chose auquel il fait référence. Cet auteur ajoute qu'il a un sens plus vaste, indiquant " le fait d'être en relation avec ", le type exact de relation pouvant varier avec le contexte : « Ainsi, une expression telle que **fúugã sóabá** qu'on peut rendre par " le gars à l'habit ", désignera

variante plurielle) et la copule **yàa**. Ces constructions sont également marquées par la chute de la marque de l'assertion **-lámé** (ou ses variantes). Prenons une construction simple comme celle de l'illustration (8). La conversion de cette dernière en construction pseudo-clivée avec focalisation du nominal/objet (N/O) donne les trois modèles de l'illustration (9).

(8) fò kúv pésɡ zàamé  
 tu tuer-acc-asser. mouton hier  
 « Tu as tué un mouton hier. » (Construction simple)

- (9)
- a. **rúng** **ningá** fo **sén** **n** kú-a **soab** zàamé **wá** **yáa** pesɡo  
 animal tel-déf tu celui que tuer-acc-lui le concerné hier déf. c'est mouton  
 « L'animal que tu as tué hier, c'est un mouton. » (Construction pseudo-clivée 1)
- b. **rúng** fo **sén** **n** kú-a **soab** zàamé **wá** **yáa** pesɡò  
 animal tu celui que tuer-acc-lui le concerné hier déf. c'est mouton  
 « L'animal que tu as tué hier, c'est un mouton. » (Construction pseudo-clivée 2)
- c. fò **sén** **n** kú-a **soab** zàamé **wá** **yáa** pesɡò  
 tu celui que tuer-acc-lui le concerné hier déf. c'est mouton  
 « Celui que tu as tué hier, c'est un mouton. » (Construction pseudo-clivée 3)

L'illustration (10) montre une autre construction clivée et l'illustration (11) la conversion de cette dernière en deux modèles de construction clivée avec focalisation du nominal/circonstant.

(10) à ráa nóaag rúndá  
 il acheter-acc-asser. poule aujourd'hui  
 « Il a acheté une poule aujourd'hui. » (Construction simple)

- (11)
- a. **ráar** **ningá** a **sén** **n** rá noaagá **yáa** rúndá  
 jour tel-déf. il celui où acheter-acc. poule-déf. c'est aujourd'hui  
 « Le jour où il a acheté la poule, c'est aujourd'hui. » (Construction pseudo-clivée 1)
- b. à **sén** **n** rá noaagá **yáa** rúndá  
 il celui où acheter-acc. poule-déf. c'est aujourd'hui  
 « Le jour où il a acheté la poule, c'est aujourd'hui. » (Construction pseudo-clivée 2)

Ainsi, nous constatons au niveau syntaxique que la structure de la construction simple en mooré est : N/S + V/P + (N/O) + (N/C). Lorsque le nominal/objet (N/O) est focalisé, l'énoncé débute avec un nom de domaine dont la présence peut être facultative. Ce nom, lorsqu'il est présent, peut être suivi ou non des déterminants **ningá** et/ou **wá**. Ensuite, nous avons le nominal/sujet (N/S), suivi du joncteur **sén**, du relateur **n**, du verbe/prédicat (V/P), d'un pronom anaphorique (ana.) de reprise, du déterminant **sòabá**, éventuellement

---

selon le cas, le propriétaire de l'habit, celui qui tient l'habit, celui qui vend l'habit ». Nous pensons qu'au-delà de son sens pluriel, ce déterminant indique une attitude de prudence ou de réserve du locuteur : le refus de donner l'identité complète de l'être (ou de la chose) concerné.

suiti par un nominal/ circonstant (N/C) et par un deuxième déterminant **wá** qui peut être présent ou non. L'énoncé se termine avec la copule **yàa** et le nominal/objet (N/O) focalisé. La construction est articulée en deux syntagmes  $S_1$  et  $S_2$  (12). À l'oral, chacun de ces syntagmes constitue un groupe intonatif : le premier s'achève sur un intonème continuatif induisant un effet d'attente alors que le second s'achève sur un intonème conclusif induisant un effet de réponse.

(12)

$$\frac{(\text{Nom}) + (\text{nìngá}) + (\text{wá}) + \text{N/S} + \text{sèn} + \text{n} + \text{V/P} + \text{ana.} + \text{sòabá} + (\text{N/C}) + (\text{wá}) + \text{yàa N/O}}{S_1 \qquad \qquad \qquad S_2}$$

Lorsque c'est le nominal/circonstant (N/C) qui est focalisé, la construction débute avec un nom de domaine dont la présence peut être facultative. Ce nom, lorsqu'il est présent, peut être suivi ou non des déterminants **nìngá** et/ou **wá**. Ensuite, nous avons le nominal/sujet (N/S), suivi du joncteur **sèn**, du relateur **n**, du verbe/prédicat (V/P), éventuellement suivi par un nominal/objet (N/O) et par un deuxième déterminant **wá** qui peut être présent ou non. La construction se termine avec la copule **yàa** et le nominal/circonstant (N/C) focalisé. Cette construction est articulée en deux syntagmes  $S_1$  et  $S_2$  (13). À l'oral, chacun de ces syntagmes constitue un groupe intonatif : le premier s'achève sur un intonème continuatif induisant un effet d'attente alors que le second s'achève sur un intonème conclusif induisant un effet de réponse.

(13)

$$\frac{(\text{Nom}) + (\text{nìngá}) + (\text{wá}) + \text{N/S} + \text{sèn} + \text{n} + \text{V/P} + (\text{N/O}) + (\text{wá}) + \text{yàa N/C}}{S_1 \qquad \qquad \qquad S_2}$$

### 3.2. Analyse sémantico-référentielle

Sur le plan sémantico-référentiel, nous décrivons les valeurs expressives, référentielles et pragmatiques des constructions pseudo-clivées lorsque celles-ci focalisent le nominal/objet ou circonstant.

Au niveau de l'expressivité, ces constructions ont une structure binaire : le syntagme  $S_1$  exprime une attitude de prudence ou de réserve de la part du locuteur. À ce titre, il permet au locuteur de garder une image positive de sa personnalité dans la conversation (expressivité éthique). Le syntagme  $S_2$ , quant à lui, exprime une spécification, une insistance et une présentification : il permet au locuteur de spécifier une information générique et incomplète véhiculée dans le syntagme  $S_1$  en y apportant les déterminations manquantes mais aussi d'insister sur ces déterminations en vue de les présenter (expressivité mimésique). Au niveau référentiel, ces constructions pseudo-clivées ont également une structure binaire : la partie gauche  $S_1$  est un déclencheur de présupposition d'existence. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie  $S_2$  représente l'information nouvelle. Ces constructions véhiculent, par conséquent, deux pdv dont l'un représente un pdv présupposé et l'autre un pdv posé. Prenons un exemple de construction pseudo-clivée avec focalisation du nominal/objet comme (14).



- (14) fò sĕn n páb-a soaba yáa wadre  
 tu celui que frapper-acc-lui le concerné c'est voleur  
 « Celui que tu as frappé, c'est un voleur. »

Le contenu sémantique de cette construction peut être scindé en deux pdv :

- pdv<sub>1</sub> : fò pábà nédà  
 tu frapper-acc-asser. quelqu'un  
 « Tu as frappé quelqu'un. »

- pdv<sub>2</sub> : né-kāng yáa wadre  
 personne-cette être-asser. voleur  
 « Cette personne est un voleur. »

Le pdv<sub>1</sub> entretient un lien de responsabilité avec une certaine opinion collective (ON). Cette opinion collective est hétérogène (ON<sub>+L,+A</sub>) car elle intègre l'opinion du locuteur textuel (L) et celle de l'allocutaire textuel (A). Le pdv<sub>2</sub>, quant à lui, entretient un lien de responsabilité avec le locuteur de l'énoncé (l<sub>0</sub>). La configuration polyphonique construite par LOC pour cette construction se présente de la manière suivante :

- (15)  
 pdv<sub>1</sub> : [ON (**sidá** (« fò pábà nédà »))  
 vrai tu frapper-acc-asser. quelqu'un  
 (VRAI (« Tu as frappé quelqu'un. »))

- pdv<sub>2</sub> : [l<sub>0</sub>] (**sidá** (« né-kāng yáa wadre »))  
 vrai personne-cette être-asser. voleur  
 (VRAI (« Cette personne est un voleur. »))

Prenons un autre exemple de construction pseudo-clivée (16) qui illustre, cette fois-ci, un cas de focalisation du nominal/circonstant :

- (16) ráar ningá fo sĕn n kv bvgā yáa rúndá  
 jour tel-déf. tu celui où tuer-acc. chèvre-déf. c'est aujourd'hui  
 « Le jour où tu as tué la chèvre, c'est aujourd'hui. »

La configuration polyphonique construite par LOC pour cette construction se présente de la manière suivante :

- (17)  
 pdv<sub>1</sub> : [ON] (**sidá** (« fò kúv bvgā ráar ningá »))  
 vrai tu tuer-acc-asser. chèvre jour tel-déf.  
 (VRAI (« Tu as tué une chèvre un jour. »))

- pdv<sub>2</sub> : [l<sub>0</sub>] (**sidá** (« rà-kāng yaa rúndá »))  
 vrai jour-ce être-asser. aujourd'hui  
 (VRAI (« Ce jour, c'est aujourd'hui. »))

Au niveau pragmatique, ces constructions apparaissent dans un contexte dialogique en rapport avec les réponses aux questions partielles. À une question partielle, qui comporte une variable, c'est-à-dire une inconnue signifiée par des particules interrogatives telles que **bòe** « quoi » ou **búgo** (**búse**, **-búre**) « quel », on peut répondre par l'expression conjointe de la variable et de la valeur, identifiée au moyen d'une construction pseudo-clivée. Dans ce cas, ces constructions ont une valeur identificative (18 et 19).

(18)

X : fò báoodà                      **bóẽ** ?  
 tu chercher-inacc-asser.    quoi  
 « Tu cherches **quoi** ? »

Y : búmb ning mà m sēn n    báoodà                      yáa ligdi  
 chose telle je    celle que chercher-inacc-asser. c'est argent  
 « Ce que je cherche, c'est de l'argent. »

(19)

X : fò wátà                      rá-**buré** ?  
 tu venir-inacc-asser.    jour-quel  
 « **Quel** jour tu viens ? »

Y : ráar ningá' mam sēn n    wata                      yáa beoogo  
 jour tel-déf. je    celui où venir-inacc-asser. c'est demain  
 « Le jour où je viens, c'est demain. »

Ces constructions peuvent également apparaître dans un contexte dialogique en rapport avec les réponses à des questions totales. Dans ce cas, elles ont en plus une valeur corrective : elles sont utilisées pour corriger un énoncé précédent (20).

(20)

X : fò wáa                      ká zámě bí ?  
 tu venir-acc-asser.    ici hier    ou bien  
 « Es-tu venu ici hier ou bien ? »

Y : áyó, ráar ningá' mam sēn n    wá                      ka wā yáa rúndá  
 non jour tel-déf. je    celui où venir-acc.    ici déf. c'est aujourd'hui  
 « Non, le jour où je suis venu ici, c'est aujourd'hui. »

## Conclusion

Nous pouvons affirmer à l'issue de nos recherches que nous avons abouti aux résultats escomptés. Dans ce sens, lorsque les constructions pseudo-clivées focalisent le nominal/sujet, objet ou circonstant, elles sont marquées morphologiquement par un nom de domaine (qui peut être présent ou absent) ; le déterminant indéfini **ningá** (ou sa variante plurielle) qui peut être présent ou absent ; le déterminant défini **wá** (ou sa variante réduite - **ã**) qui peut être présent ou absent ; le joncteur **sēn** (dont la présence est obligatoire) ; le relateur **ñ** (dont la présence est obligatoire) ; un pronom anaphorique de reprise (qui est toujours présent) ; la copule **yàa** (dont la présence est obligatoire) ; la chute de la marque de l'assertion **-lámé** (ou ses variantes) ; le déterminant indéfini **sòabá** (ou sa variante plurielle) présent seulement dans le cas de la focalisation du nominal/objet.

Syntaxiquement, ces constructions se caractérisent par une bipartition de la phrase en deux syntagmes  $S_1$  et  $S_2$ . Chacun des deux syntagmes constitue un groupe intonatif : le premier s'achève sur un intonème continuatif induisant un effet d'attente ; le second s'achève sur un intonème conclusif induisant un effet de réponse. Comme caractéristiques sémantico-référentielles, nous retenons que ces constructions ont une structure binaire : la partie gauche  $S_1$  a un statut de présupposé. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie droite  $S_2$ , qui spécifie une valeur pour cette variable, constitue l'information nouvelle. Nous notons par ailleurs que le syntagme  $S_1$ , indique une attitude de prudence ou de réserve du locuteur (expressivité éthique) alors que le syntagme  $S_2$  exprime une spécification, une insistance et une présentification (expressivité mimésique). Nous constatons également que les constructions pseudo-clivées apparaissent dans un contexte dialogique (en rapport avec les réponses aux questions partielles ou totales) où elles expriment une valeur identificative ou correctrice.

### Références bibliographiques

- Apothéloz, D. (2008). À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées). *Discours, diachronie, stylistique du français (Études en hommage à Bernard Combettes)*, Berne, Peter Lang :75-92
- Apothéloz, D. (2012). Pseudo-clivées et constructions apparentées. *Groupe de Fribourg, Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang : 207-232
- Apothéloz, D. (2018). Examen d'une famille de constructions : les constructions identificatives. *Scolia* n°3, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg :13-41, consulté le 18 mai 2019 sur le site : <http://journals.openedition.org/scolia/284>.
- Balima, P. (1997). Le Mooré s'écrit ou manuel de transcription de la langue Mooré, Promo-Langue, Ouagadougou.
- Canu, G. (1974). Description synchronique de la langue mo:rē (dialecte de Ouagadougou), Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, Documents linguistiques.
- Creissels, D. (1979). Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique, Éd. Ellug, Grenoble.
- Creissels, D. (2006 a). Syntaxe générale, une introduction typologique 1 : catégories et constructions, Éd. Lavoisier, Paris.
- Creissels, D. (2006 b). Syntaxe générale, une introduction typologique 2 : la phrase, Éd. Lavoisier, Paris.
- Jakobson, R. (1963). Essais de linguistique générale tome I, Éd. de Minuit, Paris.
- Kaboré, R. (1985). *Essai d'analyse de la langue mo:rē (Parler de Ouagadougou)*, Thèse pour le Doctorat d'État en lettres, ès sciences humaines, Université de Paris VII, Département de recherches linguistiques.
- Keïta, A. (2012). Esquisse d'un plan de description sémantico-référentielle des pronoms personnels des langues nationales. *National development Through Language Education*, (sous la direction de Kuupole, D. D. et Kambou, K. M.), Ghana, Presses Universitaires du Ghana : 186-199
- Kinda, J. (1983). Dynamique des tons et intonation en Mooré, Thèse de Doctorat de troisième cycle, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle.
- Legallois, D. et François, J. (2012). Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique ». Actes de Colloque : *Relations, Connexions, Dépendances (Hommage au Professeur Claude Guimier)*, Université de Caen, Laboratoire CRISCO : 197-222

- Malgoubri, P. (1985). Introduction à la morpho-syntaxique du mooré (parler de κυρελα), Mémoire de DEA, Université de Nice, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département des Sciences du Langage, Section de Linguistique Africaine.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*, Éd. Armand Colin, Paris.
- Nikièma, N. (1980). *Éd góm mooré II : la grammaire du mooré en 50 leçons II*, Ouagadougou, S.L., Imprimerie des Presses Africaines.
- Nikièma, N. (1989). Essai d'analyse de la marque de la déclaration affirmative en mooré. *Science et technique, bulletin trimestriel de la recherche au Burkina Faso, vol.19, n°2*, Ouagadougou, CNRST : 1-39
- Nølke, H et al. (2004). *ScaPoLine, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Éd. Kimé, Paris.
- Peterson, T. H. (1971). *Mooré structure : a generative analysis of the tonal system and aspect of the syntax*, Ph.D., Los Angeles, University of California.
- Raabo N°AN IV 001/ESRS/CAB du 30 septembre 1986 fixant l'alphabet et le code orthographique du Mooré, Ouagadougou.
- Saussure, F. de (1916). *Cours de linguistique générale*, Éd. Payot, Paris.
- Sawadogo, S. (2016). *Analyse du fonctionnement du système de la deixis personnelle du mooré*, Mémoire de DEA, Université de Ouagadougou, UFR/LAC, Département de linguistique.
- Sib, S. J. et Ouédraogo, A. (2020). La focalisation en mooré. *Akofena n°1*, Université Félix Houphouët-Boigny, L3DL-CI : 59-68
- Troubetzkoy, N-S. (1939). *Principes de phonologie* (Traduit par Cantineau, J.), Éd. Klincksieck, Paris.
- Zongo, W-P. R. (2005). *Schémas d'énoncés et classes fonctionnelles de constituants syntaxiques du taolendé (mooré de Koudougou)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou, Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication, Département de linguistique.
- Zagré, D-D. (2018). *Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des marqueurs de la deixis personnelle, spatiale et temporelle du mooré*. Thèse de doctorat unique en science du langage, Université Ouaga I Joseph KI-ZERBO, Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines et de Communication.